

Collection In Extenso :

Grand Usuel Larousse
dictionnaire encyclopédique
(5 volumes sous coffret)

Dictionnaire de l'argot
Jean-Paul Colin et Jean-Pierre Mével

Thésaurus
sous la direction de Daniel Péchoin

Histoire de la France
sous la direction de Georges Duby
Chronologie universelle d'histoire
Jacques Boudet

Histoire naturelle et morale
de la nourriture
Maguelonne Toussaint-Samat

Mythes et mythologie
histoire et dictionnaire
Félix Guirand et Joël Schmidt
Dictionnaire fondamental
de la psychologie
ouvrage collectif
(2 volumes sous coffret)

Histoire de l'art
sous la direction d'Albert Châtelet
et Bernard-Philippe Groslier

Dictionnaire de la peinture
sous la direction de Michel Laclotte
et Jean-Pierre Cuzin
(2 volumes sous coffret)

Dictionnaire de la musique
sous la direction de Marc Vignal
(2 volumes sous coffret)

Grandes Œuvres de la littérature française
dictionnaire
Jean-Pierre de Beaumarchais et Daniel Couty

(suite sur le second rabat)

IN EXTE



DICTIONNAIRE FONDAMENTAL

de la psychologie

L - Z

Sous la direction de

H. BLOCH, É. DÉPRET, A. GALLO,
PH. GARNIER, M.-D. GINESTE, P. LECONTE,
J.-F. LE NY, J. POSTEL, M. REUCHLIN

Conseil éditorial

Didier CASALIS

Pérez, J. A. (1997). Norme sociale. In H. Bolch et al (Dir.), *Dictionnaire Fondamental de la Psychologie*. Paris: Larousse.



LAROUSSE

microstructure	Marie-Dominique
Cinest	naviguation animale Guy Benjatton
minuiténaise	Maurice Ruchlin
minimisme	Jean-Pierre Suzzoni
minimistique	Alain-Germaine Petitjeux
minuit (images en)	Eléane Vurpillot
minuit (état du)	Cécile Fiette
Minif	Hélène Ruchlin
minutiaxie	Rédaction Larousse
minutechnique	Rédaction Larousse
Larousse	Rédaction Larousse
mobbing	Rédaction Larousse
mobile	Jean-François Le Ny
modal	Jean-François Le Ny
modale	Jean-François Le Ny
modale	Alainne Ruchlin
modale	Jean-François Le Ny
modale (1)	Jean-François Le Ny
modale (2)	Jacqueline Nadel
modèle	Haute Ruchlin/Jacqueline Nadel
modélisation	Marie-Dominique
Cinest	modularité (approche) Jacqueline Fayard
modularité	Marie-Dominique
module	Marie-Dominique Cinest
modèle	Spinoza Jean
modèle	Patricia Alirella Bannard
moi	Patrick Salvian
moï	Jean-François Le Ny
moïsme	Jean-François Le Ny
monistico-morphologique	Claude Bonnet
monodémise	Jacques Postel
monotonie	Jean-François Le Ny
Montessori (Maria)	Rédaction Larousse
Moreno (Jacques Lévy)	Rédaction
Larousse	Mot (reflexe de) Eléane Vurpillot
Motor	Jacques Postel
morphe	Patricia Salvian
morphologie	Rédaction Larousse
mot	Maurice Ruchlin
mot d'esprit	Jeanne Salvian
motiv	Patrice Salvian
motiver l'intérence	Rédaction Larousse
motivation	Jean-Marie Clément
motivation/Daniel Mellier	Céline Paillieu/Mireille Bonnard
motoneurone	Patrice Salvian
mototissage	Jean Paillieu/Mireille Bonnard
Bonnard	movement Jem Paillieu/Mireille Bonnard
movement appartenir	Daniel Mellier
movement cohérent	Claude Bonnet
movement consécutif	Claude Bonnet
movement	Claude Bonnet
movement oculaire rapide	Pie Léonie
Léonie	Maurice Ruchlin
moyenne	Sylvie Cluckstein
Müller (effet)	Maurice Ruchlin
multiaction	Maurice Ruchlin
multiphysique	Rédaction Larousse
Münchhausen (syndrome	Gérard Schmaltz
ce)	Jacques Postel
muscle	Jean Paillieu/Mireille Bonnard
musicothérapie	Jacques Postel
musication	Jacques Postel
mutisme	Jacques Postel
myéloencéphale	Céline Schmaltz
myéline	Gérard Schmaltz
Méliniatoune	Gérard Schmaltz
Alphonse Black	Alphonse Black

superordonné commun : « outil » ; on demande d'estimer dans quelle mesure les premiers sont représentatifs (ou typiques) du dernier. On obtient ainsi des « normes de typicalité » il existe d'autres techniques pour obtenir ces mêmes normes. Toutes ces sortes de normes permettent de concrétiser et de caractériser empiriquement un certain nombre de propriétés cognitives des stimulus.

attend à son tour que les autres se comportent de la même manière. Dans les diverses approches des normes, on fait la distinction entre la composante descriptive des normes (ce que les gens font pour la plupart dans une situation donnée) et la composante injonctive (ce que les gens approuvent et désapprouvent dans une culture donnée, les pressions, les sanctions, les obligations sociales).

attend à son tour que les autres se comportent de la même manière. Dans les diverses approches des normes, on fait la distinction entre la composante descriptive des normes (ce que les gens font pour la plupart dans une situation donnée) et la composante injonctifs (ce que les gens approuvent et désapprouvent dans une culture donnée, les pressions, les sanctions, les obligations ressenties) et les normes sociales des normes (assurer l'atteinte des buts du groupe, générer la cohésion sociale, orienter les individus

VARIABLE (Variable)
(ang. Relative Deviate)

Variable sur laquelle les écarts sont exprimés en prenant l'écart type comme unité.

ORME SOCIALE
(ngl. *Social Norm*)

ensemble des comportements et des réactions qu'un groupe social approuve ou désapprouve, et dont il attend qu'il soit régulièrement adopté et suivi par ses membres en toute situation.

Le concept de norme est devenu classique en psychologie sociale, servant de point de convergence pour les perspectives psychologique et sociologique dans l'étude des phénomènes de groupe + GROUPE.) Dans son acceptation psychosociale, une norme renvoie à une régulation dans la conduite adoptée par un ensemble de personnes dans une situation donnée. La non-occurrence systématique d'un comportement peut également être considérée comme une norme. La imposante sociale de base d'une norme t de constituer une attente partagée et réciproque entre plusieurs personnes. Une personne se comporte comme le fait une norme déterminée, sait que les autres attendent d'elle cette conduite et

Certains domaines de conduite, les transgressions sont plus sévèrement punies que dans d'autres. Certaines normes exigent un respect absolu (« tu ne tueras point »), alors que d'autres présentent une marge de déviance tolérée plus ample (par exemple : « les normes de la circulation »). Parfois, la conduite idéale reçoit approbation et récompense, comme lorsqu'elle appelle au sacrifice ou à l'héroïsme. Lorsqu'une conduite a des conséquences importantes pour le groupe, plus l'intensité de la norme est élevée, moins grande est la marge de dé-

LES NORMES COMME TRANSACTION
INDIRECTE

J. W. Thibaut et H. H. Kelley (1959) ont relevé que les normes sociales substituent à la transaction directe entre individus une transaction indirecte, et qu'elles peuvent être considérées comme des substituts de l'influence sociale informationnelle. Elles correspondent à des accords qui, une fois acceptés et intériorisés, servent pour lier le groupe à un niveau supra-ordonné (par exemple : « fais-le pour le groupe »). Elles constituent des préceptes de conduite dépersonnalisés et supra-individuels ayant une valeur fonctionnelle pour toutes les parties en interaction (par exemple : « fais-le parce que c'est bien »). Une fois formées, les normes semblent avoir une qualité d'« extériorité » que Durkheim avait déjà observée. C'est ainsi que les normes transforment les bases axiologiques de la soumission : elles impersonnalisent l'influence, et l'interdépendance entre les personnes passe inaperçue. (→ OBÉISSANCE)

ÉTUDE EXPÉRIMENTALE
DE LA FORMATION DES NORMES

M. Sherif (1936) a illustré expérimentalement la formation d'une norme sociale comme cadre de référence élaboré socialement. Il a étudié comment se comporte une personne dans une situation collective. Ces normes communautaires sont particulières à chaque groupe et constituent le produit social de l'interaction entre les individus. Ce fait illustre que « dans les situations de groupe émergent des normes qui sont particulières à ce groupe et qui sont le résultat de l'interaction entre les membres du groupe ».

tion objectivement instable, c'est-à-dire manquant de tout point de référence extérieure. Il s'est demandé si elle émettrait un jugement erratique ou si elle établirait un propre point de référence subjective, ce qui l'amènerait à émettre des jugements consistants, c'est-à-dire à élaborer une norme subjective. Il s'est également demandé ce que ferait un groupe de gens devant cette même situation instable : chaque individu maintiendrait-il ses normes subjectives, ou établirait-il une norme sociale, un cadre de référence commun ? Pour examiner ces questions, il a recours au principe de l'effet autonétiqe. Le dispositif expérimental consiste à placer dans une salle totalement obscure une personne qui doit évaluer l'amplitude du mouvement apparaissant d'un minuscule point lumineux. Bien qu'immobile, ce point lumineux change erratiquement de position pour chaque personne et à chaque essai. L'illusion se produit même lorsque l'observateur sait que le point lumineux reste immobile. Il s'agit donc d'un phénomène effectivement instable.

Dans les conditions individuelles, She-

rit constate que, après un temps de fluctuations, chaque individu établit son propre écart de fluctuations, et un point ou norme de référence à l'intérieur de cet écart. Ces écarts et ces normes sont différents pour chaque personne. Quand on met ensemble deux ou trois personnes ayant déjà stabilisé l'écart de fluctuations et la norme, et qu'elles émettent leurs jugements dans un contexte de groupe, on observe que leurs réponses convergent graduellement jusqu'à parvenir à établir un écart de fluctuations et une norme communs (*effet de normalisation collective*). Ces normes communes sont particulières à chaque groupe et constituent le produit social de l'interaction entre les individus. Ce fait illustre que « dans les situations de groupe émergent des normes qui sont propres à ce groupe ».

M. Sherif (1936) a illustré expérimentalement la formation d'une norme sociale comme cadre de référence élaboré trialement. Il a étudié comment se

Devant la déviance face aux normes, le groupe réagit de façons diverses. Dans

(non collective). Ces normes communes sont particulières à chaque groupe et constituent le produit social de l'interaction entre les individus. Ce fait illustre que « dans les situations de groupe émergent des normes qui sont propres à ce groupe et qui sont en rapport avec les normes de la collectivité dans laquelle il est inclus ».

gent des propriétés nouvelles et supravariétées (Sherif, 1936). Par ailleurs, elles constituent des cadres psychologiques intéréntrisés par les membres, puisque, lorsque les mêmes personnes répondent ensuite à nouveau, mais individuellement, en dehors de la situation de groupe, elles continuent de le faire avec la norme issue de leur groupe. Des études postérieures ont montré que ces normes de groupe continuent de guider les jugements de l'individu après plusieurs jours, ou semaines, et même après un an.

LA NORMALISATION COLLECTIVE

Un ensemble d'études s'est intéressé aux facteurs modulant la normalisation collective. Il en ressort que la convergence augmente lorsque les partenaires ont une relation amicale entre eux, lorsqu'on crée une incertitude subjective chez la personne, ou lorsque celle-ci reçoit peu de support social à sa réponse. Les individus de bas statut convergent plus vers les personnes de haut statut que celles-ci ne le font réciproquement, cet effet de la différenciation hiérarchique jouant surtout lorsqu'il y a une forte attraction entre les partenaires. Ces asymétries expliquent pourquoi généralement la norme collective ne correspond pas à la simple moyenne arithmétique des jugements individuels. On a aussi observé que le sentiment d'être en groupe augmente la convergence, surtout lorsqu'une catégorie différente est rendue saillante, par rapport à laquelle les individus adoptent une stratégie de différenciation sociale, c'est-à-dire de non-convergence.

Les explications de l'*effet de normalisation collective* sont diverses. Pour Sherif, les premières réponses de l'individu ont une valeur de point de référence pour les suivantes, et il en va de même des réponses formulées par autrui. Le principe psychologique sous-jacent est la tendance vers une valeur standard. Selon G. De Montmollin (1977) intervient en outre une marge de vraisemblance : au-delà de certains écarts à la moyenne, les réponses ne sont plus prises en considération. D'autres explications, comme celle de F. H. Allport (1924), rendent compte de la modération des jugements en situation de coprésence par les concessions réciproques de chaque individu en interaction, dues à l'insécurité provenant du risque de désaccord interindividuel, qui serait plus probable en cas de jugements plus extrêmes. Pour d'autres auteurs, la convergence résulte de l'incertitude des individus quant à l'exacuité de leurs réponses et du manque d'implication dans la tâche, les partenaires tendant alors vers l'accord pour éviter d'entrer en conflit. Finalement, on a souligné aussi l'importance de se considérer comme appartenant à un intragroupe, ainsi qu'il fait qu'en fin de compte une seule réponse serait considérée comme susceptible d'être « correcte », puisqu'il s'agit pour les sujets de ce genre d'études, d'une réalité physique appelant à un consensus. (→ DÉVIANCE, GROUPE, INFLUENCE SOCIALE, OBÉISSANCE, VALEUR.)

BIBLIOGRAPHIE

- Allport, F. H., 1924, *Social Psychology*, Boston, Houghton-Mifflin.
De Montmollin, G., 1977, *L'influence sociale phénomènes, facteurs et théories*, Paris, P.U.F.
Sherif, M., 1956, *The Psychology of Social Norms*, New York, Harper.
Thibaut, J. W., et Kelley, H. H., 1959, *The Social Psychology of Groups*, New York, Wiley.

NOTE
n.f. (angl. Score)

DIFER 1. Résultat obtenu par une personne dans une épreuve.

ses formulées par autrui. Le principe psychologique sous-jacent est la tendance vers une valeur standard. Selon G. De Montmollin (1977) intervient en outre une marge de vraisemblance : au-delà de certains écarts à la moyenne, les réponses ne sont plus prises en considération. D'autres explications, comme celle de F. H. Allport (1924), rendent compte de la modération des jugements en situation de coprésence par les concessions réciproques de chaque individu en interaction, dues à l'insécurité provenant du risque de désaccord interindividuel, qui serait plus probable en cas de jugements plus extrêmes. Pour d'autres auteurs, la convergence résulte de l'incertitude des individus quant à l'exacuité de leurs réponses et du manque d'implication dans la tâche, les partenaires tendant alors vers l'accord pour éviter d'entrer en conflit. Finalement, on a souligné aussi l'importance de se considérer comme appartenant à un intragroupe, ainsi qu'il fait qu'en fin de compte une seule réponse serait considérée comme susceptible d'être « correcte », puisqu'il s'agit pour les sujets de ce genre d'études, d'une réalité physique appelant à un consensus. (→ DÉVIANCE, GROUPE, INFLUENCE SOCIALE, OBÉISSANCE, VALEUR.)

DIFER 2. Pointeur d'une personne sur une variable hypothétique (facteur).
La note observée obtenue par un sujet dans une épreuve (test, questionnaire, etc.) résume sous la forme d'un nombre certains aspects de la conduite du sujet dans cette épreuve. Dans un test composé de plusieurs items, la note observée est souvent obtenue en faisant la somme des bonnes réponses. Si le sujet est apte à répondre à chaque item en choisissant la bonne réponse parmi celles qui lui sont proposées, on peut pénaliser les choix erronés de façon telle que la note observée la plus probable d'un sujet répondant au hasard soit 0 (on emploie parfois alors l'expression : *note corrigée pour les réponses au hasard*). On peut accorder à chaque item un certain nombre de points en fonction de la difficulté de l'item évaluée par la proportion de bonnes réponses dans la population. Les questionnaires de personnalité comportent souvent des questions correspondant à plusieurs traits de personnalité différents (extraversion et névrosisme par exemple). Des notes observées sont obtenues pour ces traits en faisant séparément la somme des items relatifs à chacun d'eux. Ces questionnaires peuvent comporter certains items dans lesquels une réponse affirmative pouvant paraître souhaitable pour le sujet n'a en fait que très peu de chances d'être exacte. La somme des réponses affirmatives à ces items fournit une *note de méritage* permettant de nuancer la confiance que l'on peut accorder aux autres réponses du sujet. Dans d'autres formes de tests, la note observée peut être fournie par le temps nécessaire pour exécuter une certaine tâche, par la tâche effectuée dans un temps donné, etc.

Les notes observées sont aussi qualifiées de *notes brutes* pour les distinguer des *notes transformées* en quantiles, en écarts réduits, en notes T, en quotients d'intelligence, etc.

NOURRISON
n.m. (angl. Infants)

Au sens premier, petit qui n'est pas sevré ; bébé.
L'évolution des modes et conduites alimentaires a affaibli l'acceptation première et « nourrisson » est employé comme synonyme de « bébé », c'est-à-dire « enfant de moins d'un an encore incapable de déplacement autonome ».

gence, etc. Ces notes transformées permettent de savoir où se situe le sujet examiné au sein de la population sur laquelle la transformation a été calculée (échantillonage). Les notes en facteurs d'un sujet ayant passé une série d'épreuves préalablement soumise à une analyse factorielle situent ce sujet sur les variables hypothétiques (facteurs) susceptibles de rendre compte des corrélations observées entre ces épreuves. Si une batterie de tests a été validée en fonction d'un critère observé postérieurement à l'application des tests (validité prédictive), l'équation de régression multiple du critère sur les tests permet de calculer la *note prédictive* (pronostic) dans le critère de tout sujet dont on connaît les notes dans les tests (prédicteurs). Dans la théorie psychométrique classique, la note observée est la somme d'une *note vraie* et d'une erreur aléatoire, la note vraie étant celle que l'on obtiendrait en faisant la moyenne des notes qui seraient observées si l'on pouvait réaliser un nombre infini d'applications indépendantes de l'épreuve sur la même personne. Dans la théorie psychométrique de la généralisabilité, les notes d'univers diversifient la notion de note vraie. Elles correspondent théoriquement à des moyennes d'univers de notes observées dans un nombre infini d'applications du même test, ou d'items du même type, ou par un nombre infini d'évaluateurs.

DIFER 2. Pointeur d'une personne sur une variable hypothétique (facteur).
La note observée obtenue par un sujet dans une épreuve (test, questionnaire, etc.) résume sous la forme d'un nombre certains aspects de la conduite du sujet dans cette épreuve. Dans un test composé de plusieurs items, la note observée est souvent obtenue en faisant la somme des bonnes réponses. Si le sujet est apte à répondre à chaque item en choisissant la bonne réponse parmi celles qui lui sont proposées, on peut pénaliser les choix erronés de façon telle que la note observée la plus probable d'un sujet répondant au hasard soit 0 (on emploie parfois alors l'expression : *note corrigée pour les réponses au hasard*). On peut accorder à chaque item un certain nombre de points en fonction de la difficulté de l'item évaluée par la proportion de bonnes réponses dans la population. Les questionnaires de personnalité comportent souvent des questions correspondant à plusieurs traits de personnalité différents (extraversion et névrosisme par exemple). Des notes observées sont obtenues pour ces traits en faisant séparément la somme des items relatifs à chacun d'eux. Ces questionnaires peuvent comporter certains items dans lesquels une réponse affirmative pouvant paraître souhaitable pour le sujet n'a en fait que très peu de chances d'être exacte. La somme des réponses affirmatives à ces items fournit une *note de méritage* permettant de nuancer la confiance que l'on peut accorder aux autres réponses du sujet. Dans d'autres formes de tests, la note observée peut être fournie par le temps nécessaire pour exécuter une certaine tâche, par la tâche effectuée dans un temps donné, etc.

Les notes observées sont aussi qualifiées de *notes brutes* pour les distinguer des *notes transformées* en quantiles, en écarts réduits, en notes T, en quotients d'intelligence, etc.